

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

S.R.P.V. POITOU – CHARENTES

Bulletin technique n° 31 du 31 octobre 2006 (1 page)



CEREALES : stade 1 à 3 feuilles

Pucerons

Les températures régulièrement supérieures aux normales de 5 à 7 degrés depuis une vingtaine de jours sont favorables à l'activité de ces ravageurs.

En parcelles non protégées, la présence d'aptères se confirme. Ils correspondent aux arrivées assez importantes d'ailés détectées à la tour première quinzaine d'octobre.

Les fréquences de pieds porteurs sont souvent comprises **entre 5 et 13 %** mais des valeurs nettement plus élevées sont signalées en parcelles au stade 2 feuilles en Vienne et Charente-Maritime (**30 à 40 %** comme valeurs extrêmes).

- En absence de traitements de semences spécifiques, les parcelles ***au stade 2 F (ou plus)*** *doivent être protégées* ***cette semaine****.*

- Pour les parcelles semées plus récemment, surveiller les pucerons dès la levée.

- Notamment pour les parcelles protégées à un stade très précoce, la surveillance s'avèrera à nouveau nécessaire à partir d'une douzaine de jours après l'intervention pour détecter une éventuelle recolonisation, les feuilles formées après le traitement n'étant pas protégées. Ce risque de recolonisation est faible à court terme si la chute des températures annoncée se confirme.

COLLECTES ADIVALOR

Arsenite de soude

Rappelons que la collecte **unique et gratuite** aura lieu :

- **les 7, 8 et 9 novembre en Charente et Charente-Maritime** (4 sites par département).

- **Les 24 et 25 janvier 2007** pour la **Vienne et les Deux-Sèvres.** En complément au bulletin du 20 septembre, il est précisé que les sites du Maine-et-Loire seront au nombre de 3 : Thouarcé (CAPL), Puy-Notre-Dame (SCPA) et Doué-la-Fontaine (Terrena).

Un site de collecte est prévu en Vienne pour le secteur du Neuvillois (Terrena Poitou à Vendeuvre).

E.V.P.P.

La prochaine collecte des Emballage Vides de Produits Phytosanitaires aura lieu du **13 au 17 novembre.**

Contactez votre distributeur habituel pour connaître les sites et les dates précises ; le professionnel doit ramener les E.V.P.P. à son fournisseur.

Les déchets collectés :

- **les bidons vides plastiques de moins de 30 L** : rincés, égouttés, les bouchons à part.
- **les fûts vides de plus de 30 L:** avec leur bouchon d'origine
- **les emballages souples en carton, papier, plastique souple** : vides.

CEREALES

Pucerons :
Augmentation des infestations

Intervention **souvent nécessaire (à 2 F.)**

Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
13 Route de la forêt
86580 BIARD
Tél : 05 49 62 98 25
Fax : 05 49 62 98 26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet : www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr
Publication périodique
C.P.P.A.P. n°1664-AD
ISSN n°0294-4693

P40

D3 5° J° 50830